Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251202-2025_218-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Assainissement – attribution du marché de curage/désobstruction - astreintes

N° 2025-218

L'an deux mille vingt-cinq

Le 02 décembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Sainte-Anne sur Vilaine, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
MM. ALLAIN, AUBRY, BERTIN, BERTON, BOURASSEAU, BRIZARD, BRULLE, DREAN, EON, GAUDICHON, GENDROT, GOHIER, HAMON, JUGAN, LASSALLE, LESUR, LOUAPRE, MACE, MARTIN, MELLET, MERAULT, MINIER, RIFFAULT, RINFRAY, ROGER, ROLLAND, ROUXEL, SOLLIER.

. pouvoirs

M. Samuel DANION	à	M. David JUGAN
Mme Christèle GOUR	à	M. Vincent MINIER
M. Norbert JANVIER	à	Mme Nadine DREAN
Mme Marie-Françoise MORICEAU	à	M. Jean-Eric BERTON
M. Jean-François PILARD	à	Mme Bérénice ROLLAND

DATE DE CONVOCATION : le 24/11/2025

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**28**
Votants	**33**

Mme DRÉAN a été désignée Secrétaire de séance.

Vu les articles L1414-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-9-11 du Conseil communautaire du 15 octobre 2024 approuvant le lancement de la consultation pour le marché en accord-cadre de curage, inspection télévisée, désobstruction et astreinte des réseaux et ouvrages d'assainissement des eaux usées ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 arrêtant les statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la consultation diffusée sur la plateforme de marchés publics Mégalis du 13 août 2025 au 30 septembre 2025 ;

Vu le rapport d'analyse des offres,

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251202-2025_218-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché de curage, inspection télévisée, désobstruction et astreinte des réseaux et ouvrages d'assainissement des eaux usées au groupement SAUR (mandataire) et HDEO selon le bordereau des prix,

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le marché et tout document afférent à ce contrat.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE